

PME : les tuyaux de Megabyte et

► Il est possible de préparer les entreprises à une coupure de

Le patron de la société belge de services informatiques Megabyte, François Bryssinck, est un homme sage et rationnel. Face à la menace d'une coupure éventuelle d'électricité cet hiver, dans le cadre des délestages évoqués du réseau, il a adopté pour ses clients une attitude de chef d'entreprise prudent. Pour lui, le maître-mot est simple : pré-pa-ra-tion. *"Se poser les bonnes questions est primordial, afin de ne pas être surpris ou de devoir réagir dans l'urgence"*, explique-t-il.

Une coupure représentant un arrêt d'activité est-elle réellement préjudiciable à la rentabilité ou au courant d'affaires de l'entreprise ? Dans une entreprise de dimension importante, le responsable de la gestion du risque prendra les dispositions adé-

quates pour limiter les dégâts. Dans ce cas mais surtout dans celui d'une PME, le responsable devra évoluer dans un environnement plus subjectif. *"Chacun évaluera le risque selon sa perception et prendra ses précautions en fonction de son évaluation. Et de toute façon, si la coupure de courant se prolonge ou s'étend, nous serons tous en difficulté."*

Qu'est-ce qui risque de coïncider ?

Dans le cadre d'une entreprise "branchée", cela signifie pour François Bryssinck : *"Plus d'appels téléphoniques, ni entrants, ni sortants, à l'exception des GSM; plus de mails ni d'accès à Internet; plus d'ordinateurs. Le fait que les serveurs de l'entreprise soient localisés à l'intérieur de l'entreprise ou à l'extérieur ne change rien. Si l'entreprise est sans*



ses inquiétudes si ça tourne mal

courant mais si elle dure, tout le monde sera dans la panade.

*courant, les accès seront inopérants.” Megabyte a établi **une liste de questions stratégiques**. “Quels appareils sont absolument nécessaires à la continuité de mon activité pendant une coupure ? Comment va réagir l’alarme ? Comment vont réagir les contrôles d’accès et les portes électriques ? Vont-elles rester bloquées fermées ou au contraire rester libres en position ouverte ? Le système de back-up fonctionne-t-il correctement ? S’il est externalisé, dans un centre de données par exemple, ce dernier est-il situé dans la même zone ? Une procédure est-elle prévue à ce niveau ? Les serveurs de l’entreprise disposent-ils d’un UPS (‘uninterruptible power supply’, c’est-à-dire un système d’alimentation sans interruption) ? Fonctionne-t-il correctement ? Il permettra en*

effet d’absorber la coupure pour une durée limitée, afin de notamment pouvoir éteindre proprement les appareils. Serait-il judicieux d’acquérir un groupe électrogène pour continuer d’alimenter certains appareils ? Le serveur redémarrera-t-il seul après une coupure, ou une intervention humaine doit-elle être prévue ? En cas de coupure, qui est responsable de la communication avec le fournisseur d’électricité, les clients ou partenaires ? Lorsque l’électricité est rétablie, y a-t-il des priorités dans les redémarrages ?”

Outre ces questions, on songera aussi aux préoccupations de base comme des lampes de poche, des listes d’adresses papier, des GSM chargés, etc.

P.V.C.

